



Journées européennes du patrimoine 2022

Samedi 17 et dimanche 18 septembre



Chapelle d'Avaugour

Evocation de l'histoire des seigneurs d'Avaugour

et du duché de Bretagne

Le pardon



2015 : « Autrefois buvette et concours de boules animaient le pardon sous la houlette de la société de chasse. L'usure du temps a fait que petit à petit le pardon a perdu de son entrain. Depuis une quinzaine d'années, seule la messe dans la chapelle ponctuait le pardon. Jusqu'à l'an dernier où un repas qui a connu un franc succès a été organisé. D'où l'idée de remettre le couvert cette année et d'officialiser l'événement en créant une association ».



2019 : « La croix, vieille de 35 ans, était vermoulue par endroits. Une nouvelle croix a été mise en place par les membres de l'association le 27 Août. Au pied de la croix, il y a maintenant un banc pour le repos des promeneurs. Ce banc, on le doit à Yvon Jourden qui l'a fabriqué avec le bois de l'ancienne croix ».



Le pardon a lieu le deuxième samedi de septembre.

Bureau de l'association : Président : François Raoult ; vice-président : Jean Jourden, secrétaire : Gilbert Simon ; secrétaire adjointe : Dominique Moisan ; trésorière : Françoise Jourden ; trésorier : Michel Simon.

Textes et photos empruntés au site internet de la commune

Chapelle Notre-Dame d'Avaugour

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Chapelle

Titre courant :

Chapelle Notre-Dame d'Avaugour

Localisation

Localisation :

Bretagne ; Côtes-d'Armor (22) ; Saint-Péver

Lieu-dit :

Avaugour

Références cadastrales :

A 236, 1986 ZB 30

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

14e siècle, 15e siècle

Description historique :

Edifice composé d'une nef rectangulaire terminée par deux pignons dont celui de l'entrée porte un clocher mur. Au sud, une chapelle privative carrée, séparée par une double arcade, forme bras de transept. Un petit clocheton ajouré couronne le pignon occidental. La chapelle a sans doute souffert de la guerre de succession du duché, ayant été presque entièrement reconstruite dans la seconde moitié du 15e siècle. Seuls quelques pans de murs paraissent avoir été conservés de l'édifice du 14e siècle. Désaffectée, mais très visitée.

Description

Technique du décor des immeubles par nature :

Sculpture

État de conservation (normalisé) :

Désaffecté

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Classé MH

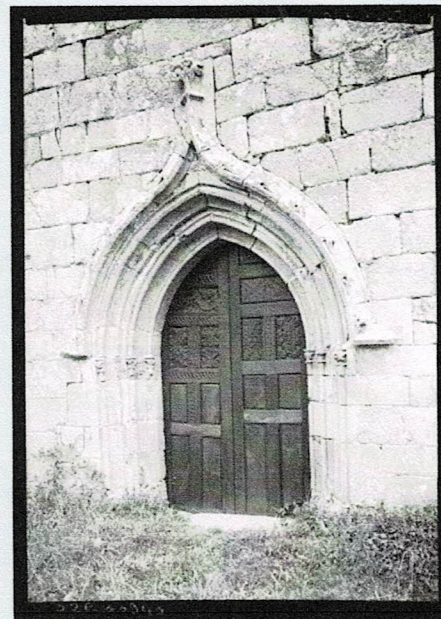
Date et niveau de protection de l'édifice :

1957/07/24 : classé MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Chapelle d'Avaugour (cad. A 236) : classement par arrêté du 24 juillet 1957

Nature de l'acte de protection :



Notices liées

[Deux porte-cierges votifs](#)
[porte-cierges votif \(2\)](#)

[Statue : Vierge à l'Enfant](#)
[statue](#)

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00089653

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-07-08

Date de la dernière modification de la notice :

2021-02-02

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992

Contactez-nous :

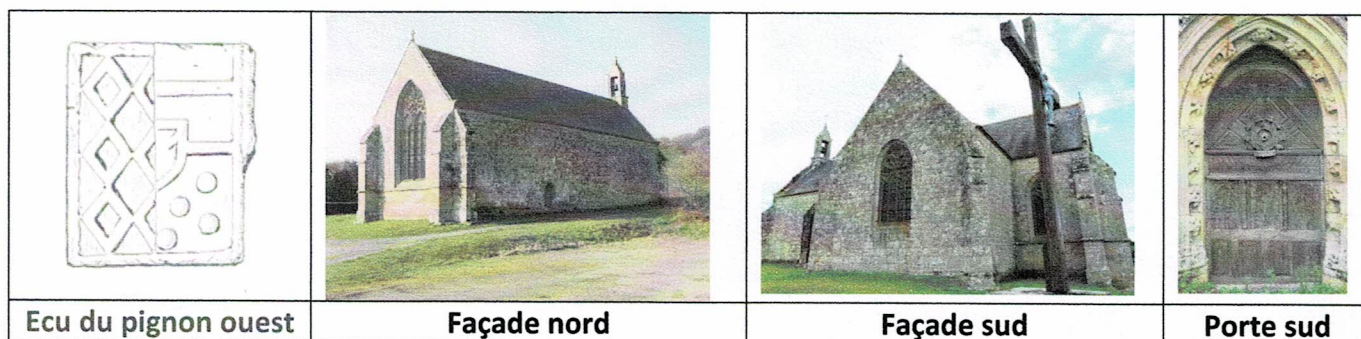
Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

La chapelle

« Entre Saint-Brieuc et Guingamp, non loin du petit bourg de Saint-Péver, le Trieux s'ouvre un passage entre une double rangée de coteaux abrupts. Ce pays, montueux et boisé, qui semble désert tant les habitations y sont rares, contraste par sa sauvagerie avec les campagnes généralement découvertes et peuplées des Côtes-du-Nord. Sur la rive gauche du fleuve, une forêt de pins et de chênes descend jusqu'à la route de Guingamp qui la borde. De ce point on distingue au-dessus d'un bouquet d'arbres le campanile d'une chapelle et les toits d'un groupe de chaumières. C'est là tout ce qui reste d'Avaugour, qui donna son nom à l'une des plus importantes et des plus anciennes baronnies du duché de Bretagne ... (Paul Chardin, *Avaugour, Château et baronnie*, *Bulletin Monumental*, 1894).

D'après la notice de classement des Beaux-Arts, l'édifice aurait été construit au XIV^e siècle et profondément remanié au XV^e siècle. Paul Chardin, qui en a donné en 1894 une description détaillée, lui trouve « toute l'élégance architecturale du XV^e siècle ».

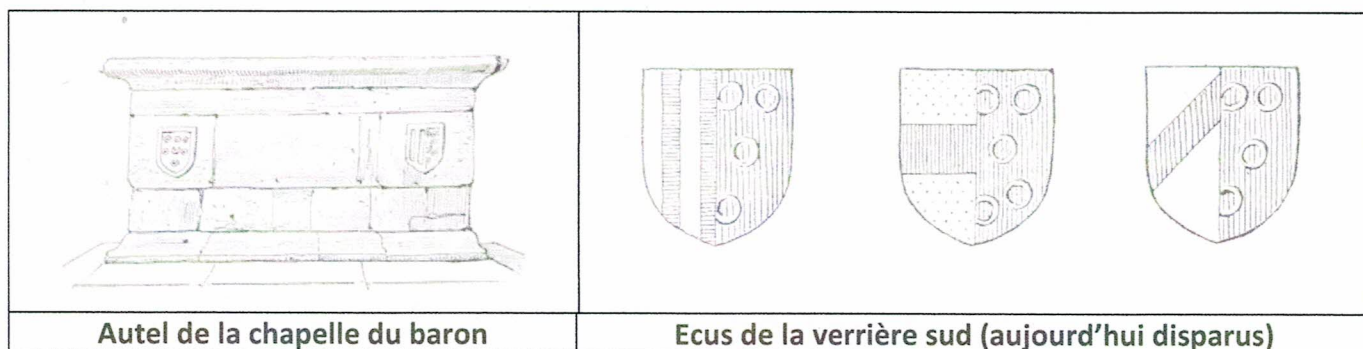
Il est composé d'une nef rectangulaire orientée ouest-est et d'un unique bras de transept côté sud (comme c'est souvent le cas dans les chapelles bretonnes), qui communique avec la nef par deux arcades en arc brisé reposant sur un pilier central.



Le pignon ouest porte un clocheton ajouré formé d'une seule baie rectangulaire. Dans ce pignon se trouve un porche sculpté en arc brisé surmonté d'une accolade avec crochets et fleurons. Au-dessus du porche se trouve un écu attribué à de Louis II de Rohan et Louise de Rieux.

Sur le côté sud de la nef, se trouve un porche sculpté en arc brisé, également surmonté d'une accolade avec crochets et fleurons. La porte en bois qui s'y trouve, signée Rolland Le Neindre et datée de 1570, est richement sculptée. On y voit notamment le martyr de Saint-Sébastien représenté nu entre deux archers en costume de la fin du XVI^e siècle. Cette porte était peut-être jadis abritée sous un porche dont les voussures sont encore visibles.

Dans le bras de transept, appelé chapelle du baron, se trouve un autel en granit portant deux écus en façade. Cette chapelle est éclairée par une grande baie dont la verrière d'origine, décrite par Paul Chardin en 1894, portait trois écus attribués à Yvon de Roscerf, époux de Marie de Rosmadec.



Dans la nef, se trouve une armoire de sacristie en bois peint datée de 1576 et portant plusieurs signatures dont celle de Rolland Le Neindre déjà cité.



Dans la nef se trouvent également une statue de la Vierge au-dessus d'une riche crédence en pierre, et une série de statues des douze apôtres. Enfin, les murs portent des restes de fresques mises à jour en 1954.

L'édifice est propriété de la commune et a été classé monument historique par arrêté du 24 juillet 1957 (notice PA00089653).



Les dessins de cette planche sont de Paul Chardin (voir sources).

Le château

En 1894, Paul Chardin décrit dans le Bulletin Monumental des vestiges de fondations d'un château qu'il a relevés sur le terrain en plateau dominant le Trieux situé à environ 150 m au sud de la chapelle d'Avaugour.

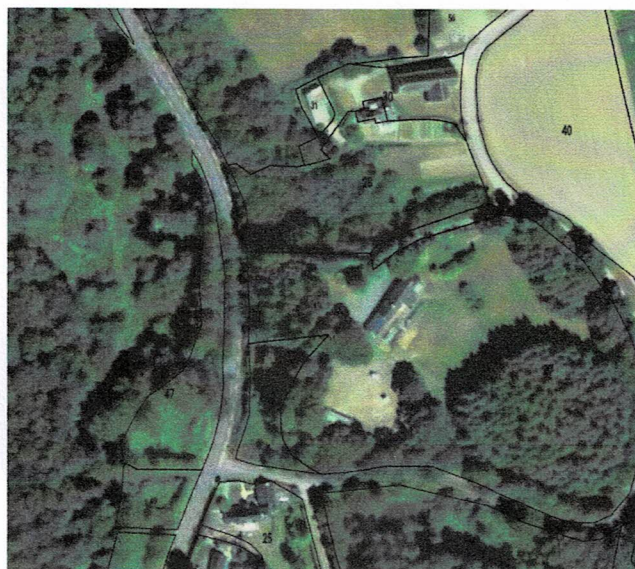
Ces fondations avaient la forme d'un triangle dont la base au sud mesurait 54 m et le côté à l'ouest 46 m, et laissaient supposer la présence, au nord, de deux tours de 7 m et 9 m de diamètre, ainsi que, au sud et à l'est, de deux ensembles de bâtiments rectangulaires.

Par comparaison avec les ruines du château de Castel Cran, situé sur la commune de Plélauff, Paul Chardin estime que la construction du château d'Avaugour serait postérieure au IX^e siècle.

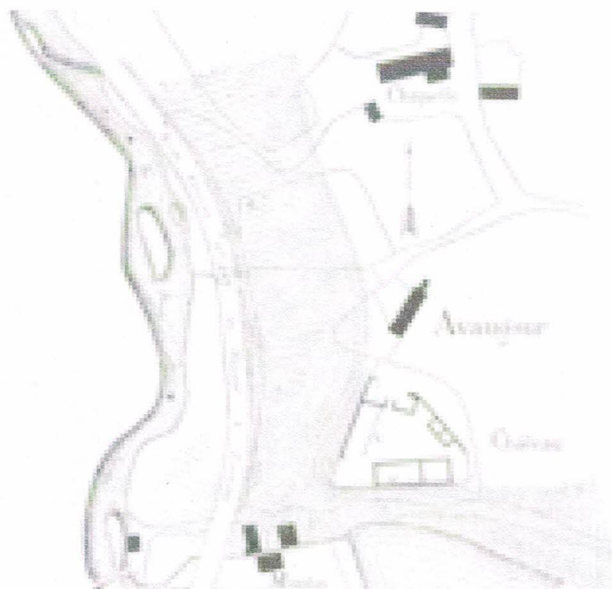
L'histoire nous apprend que ce château, dont le comte Henri 1^{er} d'Avaugour a pris le nom après la confiscation de ses biens par le duc de Bretagne Pierre de Dreux en 1214, a été détruit après la confiscation des biens de Penthièvre par le parlement de Bretagne en 1420, et que le duc Pierre II donna l'emplacement de la motte féodale à Jean de Laval et les terres à Yvon de Roscerf en 1453.

Il est probable que la chapelle ait été construite ou reconstruite ensuite avec les matériaux provenant de la destruction du château.

Le terrain sur lequel s'élevait le château est aujourd'hui une propriété privée.



Site de l'ancien château d'Avaugour (1).



Plan des fondations relevé par Paul Chardin.

(1) A ne pas confondre avec le lieu-dit « Château d'Avaugour » situé à la limite entre Saint-Péver et Lanrodec).

Avalgor

Sur la route de Saint-Péver à Lanrodec, à l'entrée du chemin qui mène à la Ferme du Bois-Meur, le Département a posé un panneau sur lequel on peut lire « Avalgor ». Ce nom est la forme initiale d'Avaugour.

Ce nom se décompose en deux parties :

- Aval, qui signifie « pomme » en breton.
- Gor, qui signifierait selon les textes, « enclos » ou « sauvage ».

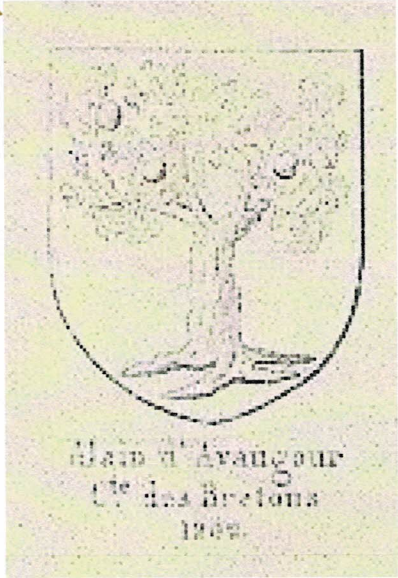
Ce nom figure sur un sceau de 1229 qui appartenait au comte Henri d'Avaugour, né en 1205. Les textes disent que le comte Henri, seigneur de Trégor, Goëlo et Penthievre, prit ce nom après la confiscation de la plupart de ses biens par le duc de Bretagne Pierre de Dreux.

Les textes disent aussi qu'une charte de l'abbaye de Beauport de 1202 porterait un sceau du comte Alain, né en 1151, père de Henri ci-dessus et fondateur de l'abbaye, sceau que Dom Lobineau décrit dans son Histoire de Bretagne publiée en 1707 comme suit :

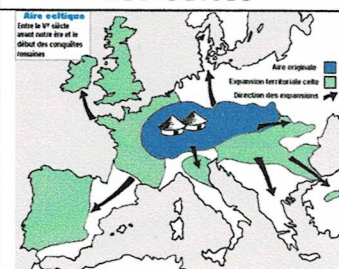
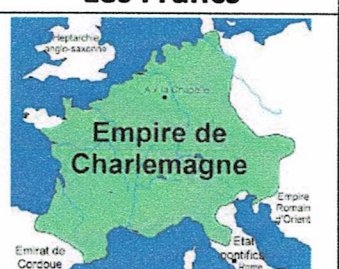
« Quelle lettre estoit scellée d'ung grand seau en cire verte. Celui seau contenant en son enpianture comme apparessoit ung homme d'arme à cheval espee en poign o ungescu figuroit comme sembloit dung arbre ou branche à trois pomme rondes ».

On trouve dans les textes le dessin d'un arbre à trois pommes avec pour légende : « Alain d'Avaugour, comte des Bretons, 1202 ». Mais rien ne dit qu'il soit authentique.

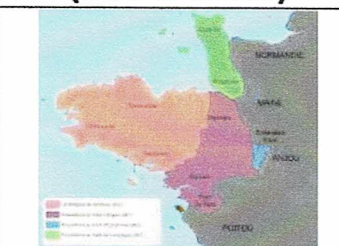
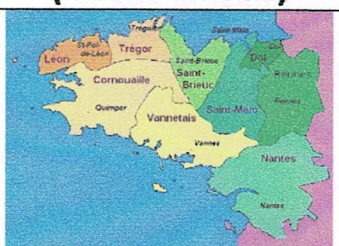
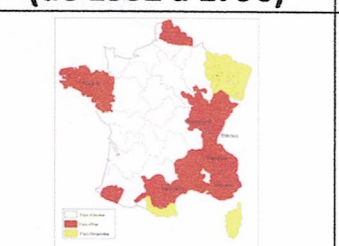
Pourquoi les pommes ? La devise « sous mon sceau est mon secret », qui figure sur le contre-sceau du comte Henri, fait dire à certains auteurs que le choix des pommes comme symbole héraldique serait une référence aux légendes celtiques et autres dans lesquelles le pommier est l'arbre de la science et de l'immortalité (d'après Jean-Paul Le Buhan).

	
Ecu du comte Alain (1202) ?	Sceau du comte Henri 1 ^{er} d'Avaugour (1229)

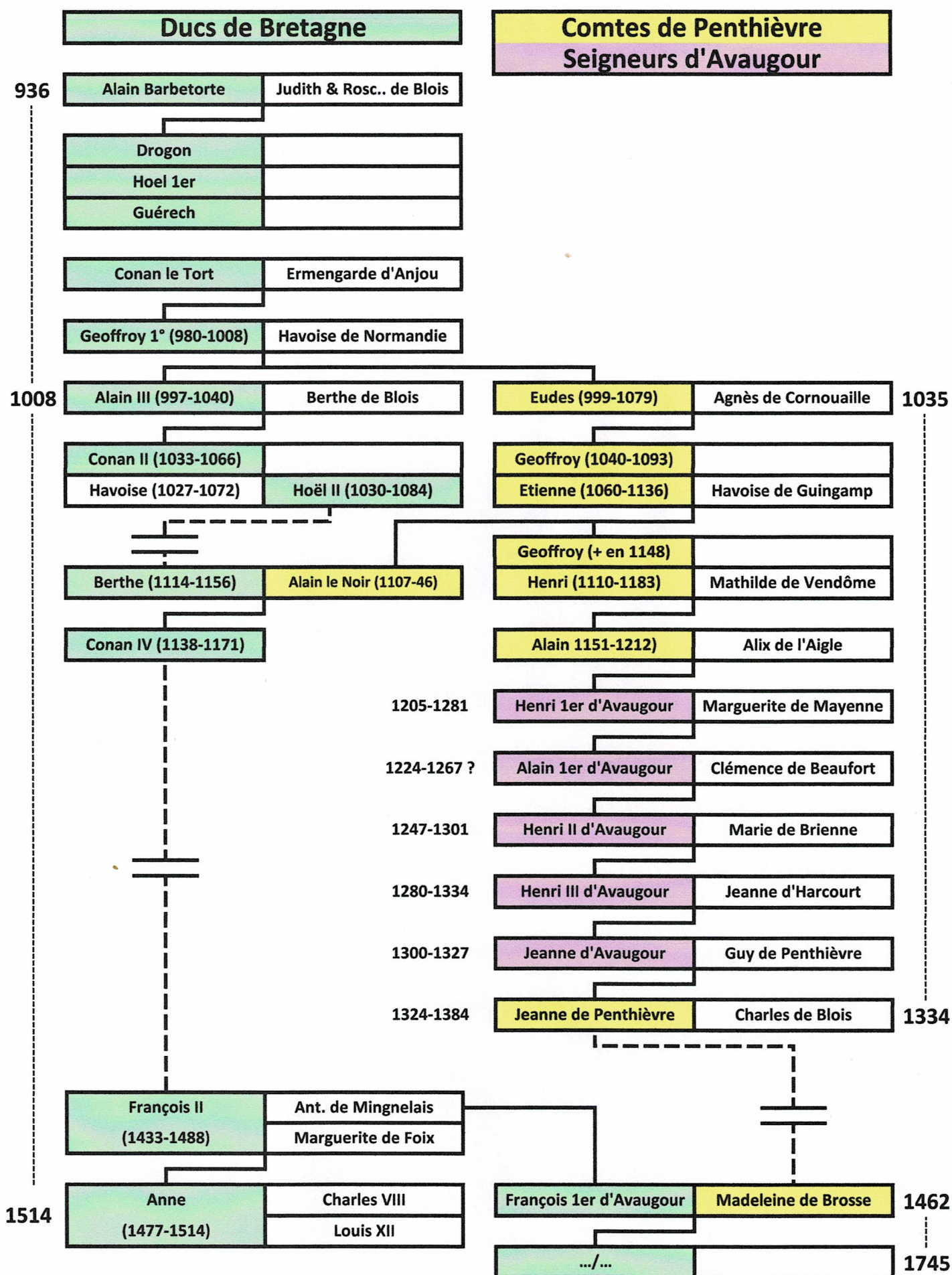
Points de repère

Les Celtes	Les Romains	Les Francs	Les Bretons
 1/ En 450 av.JC (époque de la Tène), les Celtes, originaires d'Europe centrale, occupent une grande partie de l'Europe, y compris l'Armorique et les Îles Britanniques.	 2/ En 58 av.JC, les Romains envahissent la Gaule qu'ils occupent jusqu'à la chute de l'empire romain d'occident en 486.	 3/ Après la chute de l'empire romain, les Francs saliens, venus de Belgique actuelle, envahissent la Gaule. Les Carolingiens, qui leur succèdent à partir de 751, créent un empire qui couvre toute l'Europe jusqu'à son démantèlement en 843.	 4/ Pendant ce temps, au cours des Ve et VIe siècles, des Bretons émigrent de Bretagne insulaire (Grande-Bretagne actuelle) en Armorique et s'y installent. L'Armorique devient la Bretagne.

Périodes de l'histoire de la Bretagne

Royaume (de 845 à 936)	Duché (de 936 à 1532)	Province (de 1532 à 1790)	Départements (de 1790 à nos jours)
 5/ Après le démantèlement de l'empire carolingien, Nominoë (845) puis Erispoë (851) remportent des victoires contre Charles le Chauve. La Bretagne devient un royaume indépendant (traité d'Angers).	 6/ En 936, Alain Barbetorte, libère la Bretagne des Vikings et règne sous le titre de duc. La Bretagne sera un duché souverain jusqu'à son rattachement au domaine royal par François 1er en 1532 (Edits de Nantes et de Vannes).	 7/ Après 1532, la Bretagne est une province du royaume de France dite Pays d'Etat (en rouge sur la carte), c'est-à-dire possédant un parlement (cour d'appel et d'enregistrement des décisions du roi, et une chambre des états (impôts).	 8/ En 1790, la Révolution supprime les parlements et les états provinciaux et crée les départements actuels. Le territoire de l'ancien duché se trouve divisé en 5 départements (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure et Morbihan).

Points de repère (suite)



Maison de Trégor-Goëlo-Penthièvre et Première maison d'Avaugour (1035-1327)

Eudes (999-1079) - Fondateur de la lignée des Eudonides

Il est le fils du duc de Bretagne Geoffroy 1^{er} et de Havoise, sœur du duc Richard II de Normandie, et frère du duc de Bretagne Alain III. Alain et Eudes sont âgés de onze et neuf ans à la mort de leur père. Ils sont élevés ensemble par leur mère qui assure la régence. En 1035, Alain constitue pour Eudes un vaste apanage comprenant le Trégor, le Goëlo et le Penthièvre (soit à peu près l'étendue du département actuel des Côtes d'Armor).

Eudes a épousé Agnès de Cornouaille avec qui il a eu dix enfants, dont Geoffroy et Etienne, qui suivent (il a eu aussi trois autres fils, Brian, Alain le Roux et Alain le Noir qui deviendront comtes de Richmond en Angleterre).

Geoffroy (1040-1093)

Il reçoit de son père le Penthièvre qu'il tente d'étendre vers l'est. Il entre pour cela en conflit avec les ducs de Bretagne Hoël II et Alain Fergent et meurt au combat sans laisser de descendance.

Etienne (1060-1136)

Il reçoit de son père le Trégor et le Goëlo, puis récupère le Penthièvre après la mort de son frère Geoffroy. L'apanage initial est ainsi reconstitué.

Etienne a épousé Havoise, héritière du fief de Guingamp, avec qui il a eu sept enfants, dont Henri qui suit (un autre de ses fils, Alain le Noir, a épousé la duchesse de Bretagne Berthe avec et a été le père du duc de Bretagne Conan IV).

Henri (1110-1183)

En 1166, il est dépossédé du Trégor par le duc de Bretagne Conan IV, son neveu. Il le récupère à la mort de celui-ci en 1171, mais en est à nouveau dépossédé en 1181 par Geoffroy II Plantagenêt, époux de la duchesse de Bretagne Constance.

Henri a épousé Mathilde de Vendôme avec qui il a eu six enfants, dont Alain qui suit.

Alain (1151-1212)

Après la mort de Geoffroy II Plantagenêt, il s'oppose aux prétentions du roi d'Angleterre sur le duché de Bretagne et se rapproche du roi de France, ce qui lui permet de récupérer le Trégor. Après la mort sans descendance du petit-fils de son cousin Geoffroy II, il récupère le Penthièvre. L'apanage initial est encore reconstitué.

Alain a épousé Pétronille de Beaumont avec qui il n'a pas eu d'enfant, puis Alix de L'Aigle avec qui il a eu deux fils, dont Henri qui suit.

Henri 1^{er} d'Avaugour (1205-1281)

En 1209, Henri a été fiancé par son père à la princesse Alix de Thouars, héritière du duché après l'assassinat du duc Arthur 1^{er} par le roi d'Angleterre Jean-sans-Terre. Ces fiançailles avaient reçu le consentement du roi de France Philippe Auguste, mais après la mort d'Alain, craignant un rapprochement du duché avec l'Angleterre, Philippe Auguste fait rompre les fiançailles et impose le mariage d'Alix avec l'un de ses proches, Pierre de Dreux, qui devient régent du duché. En 1214, Pierre de Dreux confisque le Penthièvre et le Trégor. Les grands seigneurs bretons protestent mais le roi de France laisse faire. Henri, qui ne conserve que le Goëlo, dont la seigneurie d'Avaugour, prend alors le nom d'Avaugour. Par son mariage, il dispose quand même de la riche ville de Dinan et de terres en Normandie et en Mayenne. En 1235, après le rapprochement de Pierre de Dreux avec le roi d'Angleterre, le roi de France ordonne une enquête sur les spoliations de Pierre de Dreux aux seigneurs bretons qui lui avait été fidèles. Henri espère alors récupérer ses biens, mais l'enquête n'aura pas de suite. En 1237, Pierre de Dreux laisse le duché à son fils, Jean 1^{er}. En 1240, Henri et Pierre partent ensemble en croisade. En 1247, Henri tente une nouvelle fois de récupérer ses biens et d'obtenir une indemnité, mais il est encore débouté. En 1278, il entre comme novice au couvent des Cordeliers de Dinan où il meurt en 1281 à l'âge de 76 ans.

Henri a épousé Marguerite de Mayenne avec qui il a eu trois enfants, dont Alain qui suit.

Alain II d'Avaugour (1224-après 1273)

Malgré les spoliations dont son père a été victime, Alain jouit d'un confortable patrimoine à Dinan, en Normandie et en Mayenne, mais il est généreux et dépensier. En 1264, il vend tous ses biens. Son père le met sous tutelle et tente de faire annuler la vente.

Alain a épousé Clémence de Beaufort avec qui il a eu trois enfants, dont Henri qui suit. Il a ensuite épousé Marie de Beaumont-en-Gâtinais, fille d'un comte de Naples. En 1273, on perd sa trace. Il est possible qu'il ait fini ses jours en Italie dans la famille de sa seconde épouse.

Henri II d'Avaugour (1247-1301)

Il succède directement à son grand-père, Henri 1^{er}. En 1282, à la suite de la procédure engagée par celui-ci, il récupère une partie des biens de Dinan.

Henri a épousé Marie de Brienne avec qui il a eu onze enfants, dont Henri qui suit.

Henri III d'Avaugour (vers 1280-1334)

Il poursuit la politique de rapprochement avec le roi de France qu'il soutient dans ses expéditions et dans sa lutte contre les grands féodaux du royaume. Cela lui procure des avantages mais pas la restitution des biens confisqués à ses prédécesseurs.

Henri a épousé Jeanne d'Harcourt avec qui il a eu trois filles, dont Jeanne qui suit.

Jeanne d'Avaugour (1300-1327)

En 1316, Jeanne a été fiancée à Guy de Bretagne, second fils du duc de Bretagne Arthur II et comte de Penthièvre, qu'elle épouse en 1318. Ce mariage réunit le Penthièvre et la famille d'Avaugour.

Jeanne et Guy de Bretagne ont eu une fille unique, Jeanne qui suit.

Jeanne de Penthièvre (1324-1384)

En 1341, le duc de Bretagne Jean III meurt sans descendance et sans avoir désigné de successeurs. Jeanne de Penthièvre, nièce du duc défunt, et Jean de Montfort, demi-frère du duc défunt, revendiquent tous les deux le trône ducal. La guerre de succession entre les Penthièvre, soutenus par le roi de France, et les Montfort, soutenus par le roi d'Angleterre, dure 24 ans. En 1365, après la mort à la bataille d'Auray de Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, le premier traité de Guérande reconnaît Jean de Montfort (fils) duc de Bretagne sous le nom de Jean IV. En 1373, jugé trop proche des Anglais, Jean IV est chassé par les Bretons et se réfugie en Angleterre. Mais devant la menace d'une annexion du duché par le roi de France Charles V, les Bretons, dont Jeanne de Penthièvre, le rappellent. Jean IV débarque à Dinard en 1379 et reprend en main le duché. En 1381, après la mort du roi de France Charles V, un traité de paix est signé entre le duc Jean IV et le nouveau roi de France, Charles VI (second de traité de Guérande). Jeanne de Penthièvre décède en 1384 et Jean IV en 1399, tous les deux à l'âge de 60 ans.

Complot de Champtoceaux et confiscation des biens des Penthièvre (1420)

En 1420, Marguerite de Clisson, qui espère toujours le retour des Penthièvre sur le trône ducal, fait séquestrer le duc Jean V dans le château de Champtoceaux, près de Cholet. Le duc est libéré après trois mois de siège. Après cet événement, le parlement de Bretagne confisque tous les biens des Penthièvre qui sont réunis au domaine ducal. C'est alors que le Château d'Avaugour aurait été détruit. En 1453, le duc Pierre II remet l'emplacement du château à son neveu Jean de Laval, et les terres de la châtellenie d'Avaugour à Yvon de Roscerf, seigneur du Bois-de-la-Roche.

Deuxième maison d'Avaugour (1480-1746)

François 1^{er} d'Avaugour (1462-1510)

La confiscation des biens des Penthièvre a réduit à néant la seigneurie d'Avaugour. Mais en 1480, le duc François II, voulant en faire revivre le nom, l'applique à un apanage créé pour un fils illégitime, François, qu'il a eu avec sa favorite, Antoinette de Maignelais. La nouvelle baronnie, *dans laquelle n'étaient même pas comprises les ruines du château d'Avaugour (Paul Chardin)*, comprenait les châtellenies de Châtelaudren, Lanvallon, Paimpol, La Roche-Derrien et Pontrieux. François et ses descendants portèrent le titre de baron d'Avaugour jusqu'en 1746. L'épouse de François, Madeleine de Brosse, était une descendante de Jeanne de Penthièvre et Charles de Blois.

Sources

Bulletin municipal de Saint-Péver (1991 et 2020).

Anatole BARTHELEMY, Lettre à M. Georges Soultrait sur les armoiries et les monnaies des anciens comtes de Goëlo et de Penthievre, cadets des ducs de Bretagne (1849).

Paul CHARDIN, Avaugour, château et baronnie », Bulletin Monumental (1894).

René COUFFON, :Quelques notes sur les seigneurs d'Avaugour, Mémoires de la société d'émulation des Côtes-du-Nord (1934).

Pierre BARBIER, Le Trégor historique et monumental (1960).

Frédéric MORVAN, La maison de Penthievre (1212-1334), rivale des ducs de Bretagne, Société d'Histoire et d'archéologie de Bretagne (2002).

Yannick BOTREL, Les justices seigneuriales de l'évêché de Tréguier (2010).

Jean-Paul ROLLAND, Le Penthievre, le Goëlo, Avaugour ... (2021).

Jean-Paul LE BUHAN, Avaugour, Avalon et les Iles Fortunées (2021).



**« Sous mon sceau est mon secret »
(Sceau d'Henri d'Avaugour, 1229)**